



2025 RAPPORT D'ACTIVITÉ

SOMMAIRE

3 ▶ Éditos

4 ▶ Répondre aux enjeux
de notre territoire frontalier,
post-industriel et péri-urbain

6 ▶ Projet Stratégique
Opérationnel

12 ▶ Les zones d'aménagement

18 ▶ L'action de L'EPA
en quelques chiffres

20 ▶ En savoir plus

Suivi éditorial/conception graphique : Sur les toits

Rédaction : Arkadia

Impression :

Imprimé sur un papier issu de forêts gérées
durablement



Avec l'adoption de son PSO révisé, l'EPA s'est doté, en 2025, d'une nouvelle feuille de route stratégique. Dans un contexte où les besoins de logements, la transition écologique, le dérèglement climatique et les enjeux transfrontaliers sont plus que jamais d'actualité, ce PSO réaffirme les objectifs et principes de l'établissement : promouvoir un développement territorial équilibré, répondant aux enjeux de transition environnementale, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes : collectivités, acteurs économiques, associations, habitant.e.s...

C'est d'ailleurs un document nourri par cette concertation, menée activement tout au long de l'année 2025, qui a été adopté en fin d'année, prévoyant notamment une action toujours plus concentrée sur les friches, afin de préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers et un calendrier adapté permettant de gérer plus sereinement le développement des services et des équipements publics.

Dans ce cadre renouvelé, l'EPA va poursuivre ses efforts afin de contribuer à répondre aux besoins du territoire et de ses habitant.e.s en matière de production de logements de qualité et accessibles pour toutes et tous, en développant des écoquartiers offrant un cadre de vie de qualité, contribuant ainsi à l'attractivité de ce territoire frontalier.

Chaynesse Khirouni

Présidente du conseil d'administration de l'EPA Alzette-Belval / Présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle



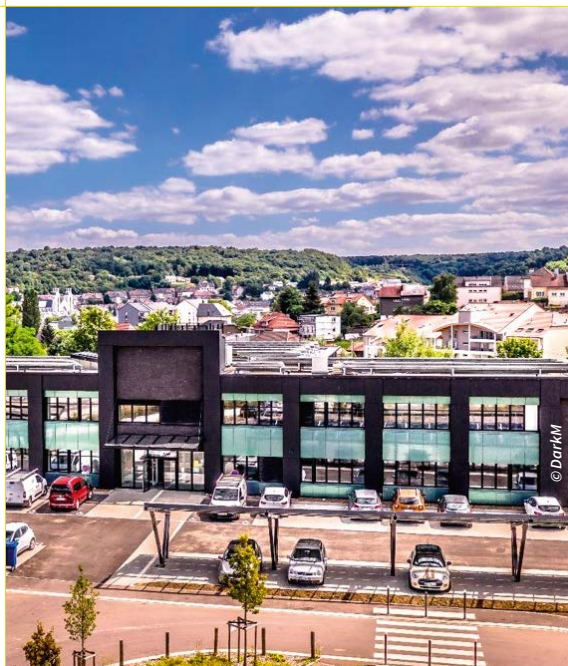
Dans un contexte général toujours incertain, l'EPA a poursuivi le développement de ses opérations et accompagné les opérateurs engagés dans leur réussite. Avec l'installation des premiers habitants, un cap important a été franchi pour l'écoquartier de Cantebonne. Cette arrivée confirme l'attrait du quartier, et des logements locatifs intermédiaires, une offre nouvelle sur le territoire. Les travaux d'aménagement de la ligne de crête, espace structurant du quartier, sont désormais achevés, et la micro-crèche portée par la CCPHVA a pu être inaugurée début 2026. Les livraisons de bâtiments vont se poursuivre courant 2026 en lien avec l'achèvement des travaux d'espaces publics de la première phase d'aménagement de Cantebonne.

Des avancées significatives sont à noter également sur Micheville, avec la poursuite de la construction de 86 logements locatifs à proximité de l'Arche, d'une caserne du SDIS de Moselle et d'un pôle commercial.

Enfin, l'EPA œuvre à l'émergence d'autres nouveaux quartiers, à Boulange, à Rédange ainsi que sur le site transfrontalier des Terres Rouges, à Audun-le-Tiche et Esch-sur-Alzette, dans un cadre partenarial associant élus et administrations des deux pays. Notons également la rétrocession des espaces publics de l'Ecoparc à la ville d'Audun-le-Tiche, un jalon important de la livraison de ce nouveau quartier, dont les espaces publics, notamment sa plaine de jeu et la liaison piéton-cycle sécurisée qui le relie directement à Belval au Luxembourg sont particulièrement appréciés des habitants.

Damien Nerkowski

Directeur général de l'EPA Alzette-Belval



EPA

L'Établissement Public d'Aménagement (EPA) d'Alzette-Belval a été créé en 2012 pour mettre en œuvre l'Opération d'Intérêt National (OIN) d'Alzette Belval. Une OIN est une opération d'urbanisme créée à l'initiative de l'État sur un territoire dont le développement est jugé stratégique. Le territoire de l'OIN Alzette Belval s'étend sur huit communes du nord lorrain, membres de la communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA) : Audun-le-Tiche, Aumetz, Boulange, Ottange, Rédange, Russange, Thil, Villerupt.

" Favoriser l'aménagement durable et la transition écologique du territoire en préservant son identité, son patrimoine naturel et historique, et ses spécificités. "

Répondre aux enjeux d'un territoire frontalier, post-industriel et péri-urbain



► Un territoire frontalier soumis à une forte pression démographique et foncière

Situé aux portes du Grand-Duché du Luxembourg, le territoire de l'OIN connaît un fort dynamisme démographique. D'après l'Insee, la population de la CCPHVA a augmenté de 1% par an entre 2014 et 2020, **soit environ 1 700 personnes de plus en 6 ans. L'Agape prévoit une poursuite de cette tendance***.

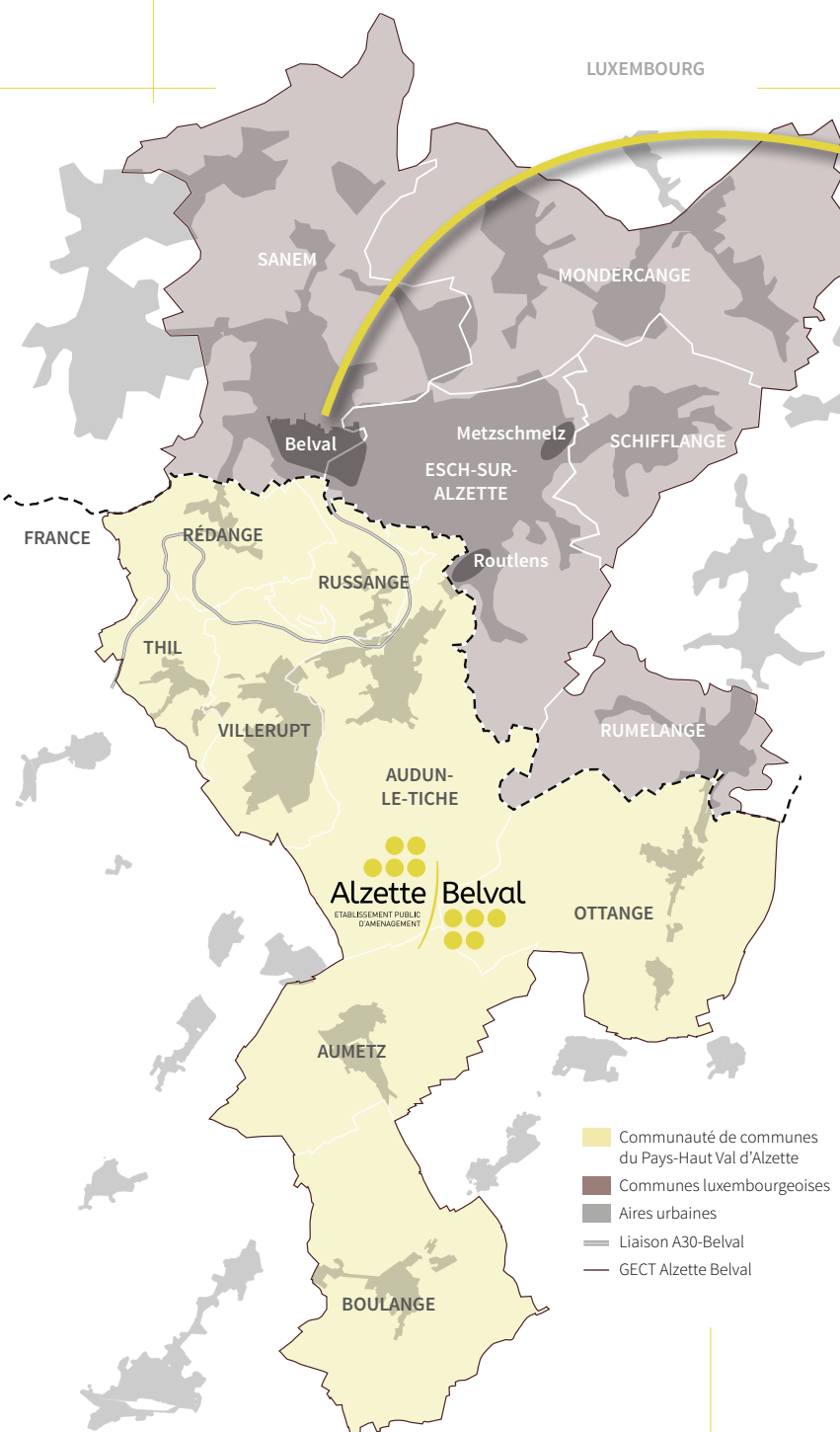


► **Un territoire post-industriel en transition**
150 ha de friches industrielles sont à reconquérir afin de répondre aux besoins du territoire tout en préservant les terres naturelles et agricoles.

► Un territoire péri-urbain dont la population augmente

La CCPHVA couvre 8 communes pour plus de 29 000 habitants avec une croissance soutenue de sa population ces 20 dernières années.

*Source : www.agape-lorrainnord.eu



Belval : un quartier d'affaires frontalier

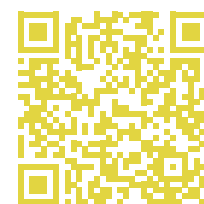
Quels sont les rôles de l'EPA d'Alzette-Belval ?

L'EPA est un aménageur :

- il veille à l'**aménagement des espaces publics des nouveaux quartiers** qu'il conçoit afin d'allier développement démographique et développement durable ;
- il **procède aux acquisitions des terrains, à leur viabilisation puis leur commercialisation** auprès des promoteurs et des bailleurs dans les zones identifiées dans le PSO.

Le Projet Stratégique et Opérationnel (PSO)

est un document cadre qui oriente l'action de l'EPA sur l'OIN. Elaboré en 2014, il a été révisé une première fois en 2019. Une 2^{ème} révision a été actée en 2025 pour prendre en compte les retours d'expérience sur les opérations portées par l'EPA et l'accélération de la transition environnementale, dans un contexte de pression démographique et foncière qui ne faiblit pas.



Le PSO est en ligne sur le site : www.epa-alzette-belval.fr

EN RÉSUMÉ

1 Établissement public d'aménagement

8 communes pour
29 401 habitants (source : INSEE 2021)

1 agglomération franco-luxembourgeoise
qui compte environ **100 000** habitants
Un besoin estimé
de **8 000 logements neufs**

150 hectares de friches industrielles
à réhabiliter



PROJET STRATÉGIQUE OPÉRATIONNEL

Révisé
en 2025

Des avancées significatives

Approuvé en 2014, le Projet Stratégique et Opérationnel (PSO) de l'EPA d'Alzette-Belval a été révisé une première fois en 2019. Des avancées significatives peuvent être constatées sur chacune de ses trois orientations stratégiques.

Positionner l'EPA dans le paysage institutionnel français et luxembourgeois

L'EPA a apporté conseil et expertise :

plan guide paysager, schéma directeur pour les équipements scolaires, sportifs et culturels, recensement des investissements en matière d'eau potable et d'assainissement.

Il a également joué un rôle dans la maîtrise d'ouvrage et le financement d'équipements publics : parvis de l'Arche et quais de bus à Micheville 1 ; parvis du collège à Cantebonne.

Il a participé à l'émergence de projets concrets d'aménagement transfrontalier (Crassier des Terres Rouges et liaison piétons-cycles ABACTIV entre Micheville et Belval)



Adoption du PSO

Pour rappel, le PSO comprend plusieurs éléments :

- . Des orientations à long terme sur le territoire de compétence de l'EPA
- . La description des moyens techniques et financiers susceptibles d'être mobilisés et intégrant un calendrier indicatif de réalisation
- . Un Programme Prévisionnel d'Aménagement (PPA)



Renforcer l'attractivité du territoire par l'aménagement d'une Éco-agglomération transfrontalière

- . **Plus de 300 logements** sont déjà habités (des logements libres et des logements locatifs sociaux)
- . **Plus de 400 logements** sont en chantier (libres, locatifs intermédiaires, locatifs sociaux)
- . **Environ 1780 logements** sont en projet
- . **23 maisons de cités** ont été réhabilitées pour créer 18 logements locatifs sociaux

Favoriser un aménagement durable et innovant

L'EPA est engagé dans une démarche Écoquartier pour créer un cadre de vie de qualité. Il est garant du respect de la démarche de performance environnementale et travaille en lien avec les différents acteurs qui interviennent sur le territoire, notamment les collectivités, les bailleurs sociaux, les promoteurs...

Le PPA 2019 présentait 27 sites d'aménagement : 248 ha dont 158 ha de friches industrielles.

En chemin vers le PSO 2025

Le 3 mars 2022, la seconde révision a été envisagée pour prendre en compte :

- . Les retours d'expérience et l'avancement des opérations portées par l'EPA
- . L'accélération de la transition environnementale
- . Les besoins immobiliers importants, en particulier résidentiels

Pour que les aménagements répondent aux besoins du territoire, il est important de prendre en compte les remarques des élus, des collectivités locales, des professionnels et des habitants : 9 réunions de concertations ont été organisées dans le courant de l'année 2025.

La révision du PSO a été approuvée le 2 décembre 2025 lors de la réunion du conseil d'administration présidée par Chaynesse Khirouni, présidente du département de Meurthe-et-Moselle, qui a déclaré :

« Avec ce PSO révisé se dessine un aménagement du territoire plus en adéquation avec les enjeux de transition écologique, dans une logique d'accès au logement pour toutes et tous, de qualité des constructions et des espaces publics, de performance énergétique, de préservation des espaces naturels, d'accessibilité aux services. Un projet que l'EPA portera avec et au service du territoire. »

Les 3 grandes orientations du PSO 2025

1. Poursuivre le positionnement de l'EPA dans le paysage institutionnel français et luxembourgeois

2. Accompagner l'attractivité du territoire par l'aménagement d'une Éco-agglomération transfrontalière

3. Être le démonstrateur d'un aménagement sobre et innovant

L'Etablissement Public d'Aménagement (EPA) d'Alzette-Belval maintient son ambition d'aménager des friches industrielles, afin de produire des logements s'adressant à une diversité de populations, des espaces dédiés à des activités économiques et des équipements publics.

Le rythme des aménagements a été ajusté, en lien avec les besoins des collectivités et les contraintes du marché, tout en renforçant les exigences en matière de développement durable.

L'EPA partenaire des collectivités et institutions

L'EPA poursuit son action en **partenariat** avec les acteurs du territoire.

Les collectivités locales sont accompagnées dans leurs réflexions et leurs actions en réponse aux enjeux de la croissance démographique continue et de l'augmentation du nombre de travailleurs frontaliers sur leur commune.

Ainsi, l'EPA apporte son **appui à la CCPHVA** en mobilisant son expertise en vue de faciliter l'émergence de projets d'excellence et en cherchant à optimiser la contribution des opérations d'aménagement de l'établissement au financement de certains équipements publics.



Ensemble immobilier face à l'Arche . Micheville



Cantebonne

L'EPA bénéficie de **l'accompagnement de l'Etablissement Public Foncier de Grand Est (EPFGE)** pour la reconquête des friches. Il participe à des démarches partenariales avec les autorités luxembourgeoises autour du crassier des Terres Rouges. L'EPA contribue également aux démarches et réflexions menées par le **Groupe européen de Coopération Territoriale (GECT) Alzette Belval** (mobilité durable...) dans une logique d'agglomération transfrontalière.

Accompagner l'attractivité du territoire

L'attractivité résidentielle du territoire demeure forte. Il a été convenu que le rôle de l'EPA n'est pas de « renforcer », mais bien **d'accompagner l'attractivité des territoires**, les enjeux qui y sont liés et en particulier la garantie d'une mixité de fonctions (logements, activités économiques, services publics...).



Logement social bois

Le PSO 2025 réaffirme les ambitions de l'OIN avec un potentiel de création estimé à plus de **7 400 logements**, dont 81 % sur d'anciennes friches industrielles. L'EPA veillera à proposer une offre variée de logements à l'achat et à la location, **répondant aux attentes des différents profils de ménages, à chaque étape de leur parcours résidentiel**.

En particulier, il est prévu au moins 25 % de logements sociaux.

En complément des logements, le PSO affirme l'ambition de **proposer des locaux d'activité économique** (artisans, industriels, tertiaires...) dans certaines zones d'aménagement en s'appuyant sur des études de faisabilité et avec l'accompagnement des acteurs locaux concernés.



LE BUDGET

L'ensemble des aménagements représente à terme un budget estimé à 324 M€ dont 59,6 M€ correspondant à une participation apportée par la Région Grand Est, le département de Meurthe-et-Moselle, le département de la Moselle, la Communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette (CCPHVA) et l'État.



Micheville

Un aménagement sobre et innovant

L'action de l'EPA s'inscrit dans un objectif de **sobriété foncière** qui le conduit à intervenir en priorité sur les friches industrielles et sidérurgiques.

L'EPA est sensible au traitement des coutures entre sites aménagés et tissu urbain existant, en lien avec les collectivités concernées.

La **qualité de vie** des habitants, actuels et futurs, est au cœur de ses préoccupations.



Concertation citoyenne

La **démarche Écoquartier** constitue le cadre de conception des opérations d'aménagement, notamment les ZAC de Micheville 1 et Cantebonne.

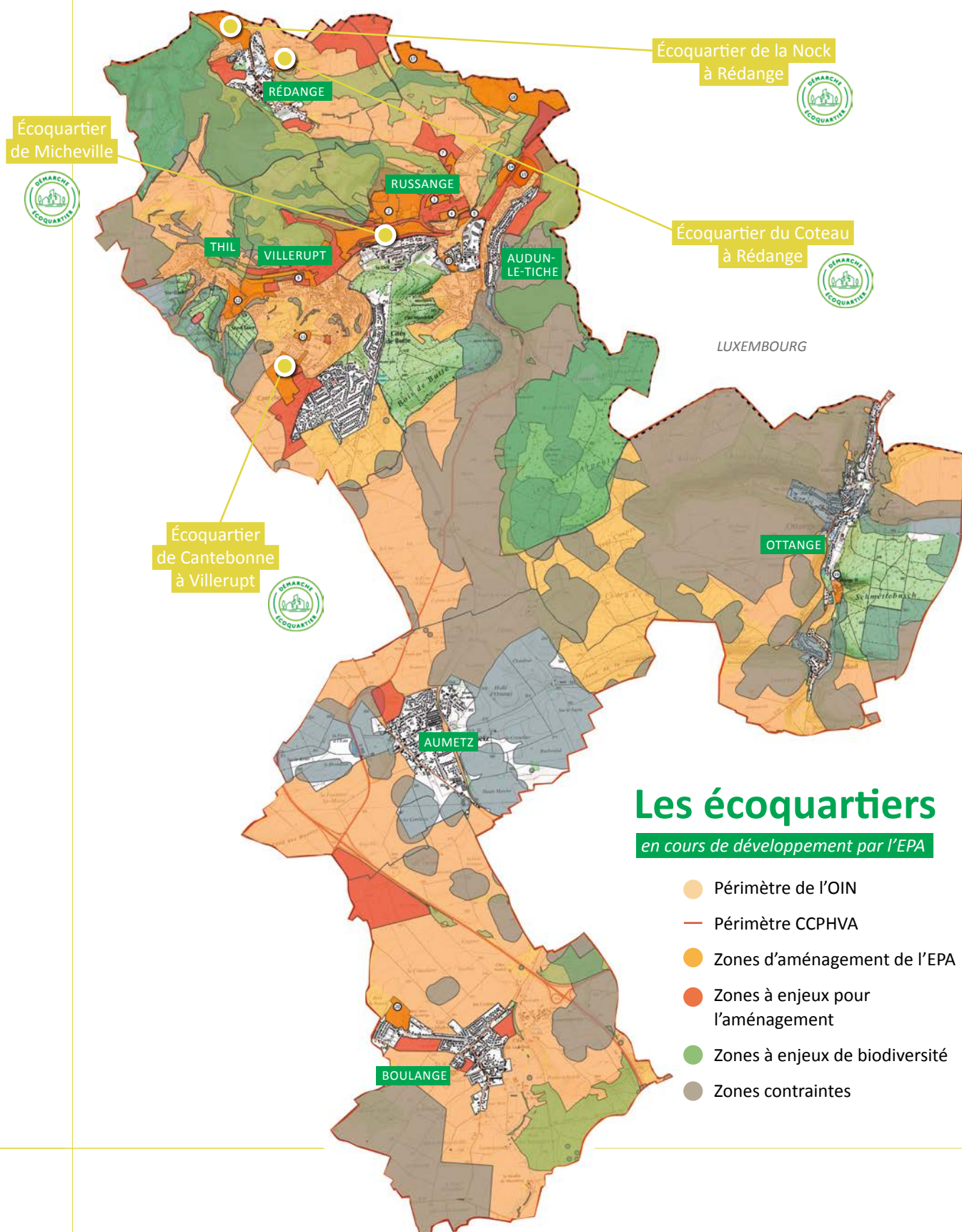
Cette démarche vise à concevoir **des quartiers agréables à vivre, bas carbone et adaptés au changement climatique**. Dans ce cadre, l'EPA encourage la **participation des habitants aux projets** en menant des démarches de concertation.

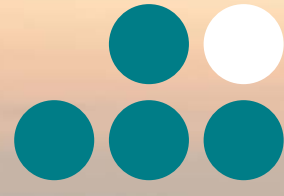


Évolution du Programme Prévisionnel d'Aménagement (PPA)

L'EPA va concentrer son action sur 20 zones d'aménagement (au lieu de 27) dont 81 % sont des friches industrielles. A terme, environ 7400 logements seront construits, soit 534 000 m² de SDP de logements et 119 000 m² de SDP d'activités économiques.

L'EPA a pris également en compte les besoins d'investissement dans les services publics, notamment dans le dimensionnement des groupes scolaires. **Le calendrier des opérations d'aménagement a donc été allongé de 8 ans pour se terminer en 2040.**





LES ZONES D'AMÉNAGEMENT

ÉCOQUARTIER DE CANTEBONNE

Les premiers habitants sont arrivés



En novembre 2025, le premier ensemble immobilier a été livré. Les premiers habitants ont pu emménager dans 6 logements intermédiaires et 21 logements collectifs privés.

La ligne de crête a également été en partie aménagée en 2025 : cet espace public fait le lien entre les quartiers existants et l'écoquartier. Il accueillera des aires de jeux, des stationnements, des espaces verts ainsi que la future place du marché. **Les travaux d'aménagement de cet espace se poursuivent au niveau du front de campagne « la lisière » pour une livraison prévisionnelle à fin juin 2026.**

Les travaux se poursuivent

L'ensemble des travaux de gros œuvre a été achevé en 2025, marquant une étape structurante dans l'avancement du projet, avec la réalisation des fondations, des structures porteuses, des planchers et des charpentes, ainsi que la mise hors d'eau et hors d'air des bâtiments.

Un programme de 47 logements répartis dans 5 bâtiments collectifs a débuté, porté par ICF Habitat Nord-Est, filiale logement du Groupe SNCF, et les Constructeurs du Bois. Ces logements répondent à la réglementation RE2020, associée à un label Biosourcé de niveau 3 : ils visent ainsi une étiquette énergétique B minimum pour offrir confort thermique été comme hiver.

En parallèle a débuté la construction d'un programme de 53 logements collectifs et une cellule commerciale en rez-de-chaussée, porté par Batigère Habitat. Ces bâtiments répondront aux exigences de la RE2020 et visent la certification Passive auprès de la Fédération française de la Construction Passive, ce qui permettra de réduire considérablement les factures de chauffage des habitants, et donc de limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Diverses actions de communication visant à promouvoir le site ont été réalisées : campagne sur les réseaux sociaux, actualisation du site Internet...

EN RÉSUMÉ

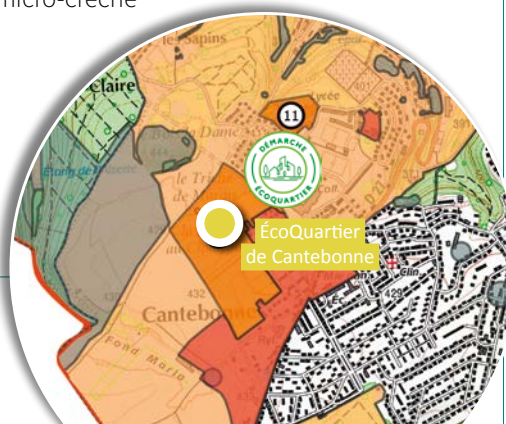
16 ha

43 % d'espaces publics largement végétalisés

700 logements

Près de la moitié des logements devraient être livrés en 2026

1 micro-crèche



MICHEVILLE

La transformation d'une friche industrielle



86 logements Constantini



Bornes électriques

Projets immobiliers et travaux

En 2025, Constantini Immobilier a poursuivi la construction de 86 logements à côté de l'Arche. Par ailleurs, deux autres chantiers de construction ont démarré en 2025 : un pôle commercial comprenant diverses enseignes et une caserne de pompiers pour une brigade du SDIS de Moselle.

Rétrocessions aux collectivités

Plusieurs travaux ont également été menés à bien avant de rétrocéder certains espaces publics aux collectivités concernées :

- . Reprise des espaces publics de l'Ecoparc avant rétrocession à la Ville d'Audun-le-Tiche : entretien des espaces verts, pose de potelets, installation de deux bornes de rechargement de véhicules électriques...
- . Reprise des équipements de la liaison piéton/cycle Micheville-Belval (projet ABACTIV !) : signalisation, mobilier urbain, éclairage public...
- . Reprises des espaces publics de la phase 1 de la ZAC de Micheville 1 : élargissement de la rue Joséphine Baker, amorce d'une liaison provisoire vers le HUB des mobilités, reprises d'entrées charretières, raccordements basse tension...

À l'étude

Un projet de renaturation de la section de l'Alzette située le long de Micheville et de parc urbain à destination des habitants de Micheville et des quartiers proches a fait l'objet d'une étude approfondie en 2025.

L'objectif recherché est d'offrir un espace vert récréatif, propice à la promenade et à la sociabilité, dans un lieu qui présente par ailleurs un potentiel de biodiversité et peut jouer le rôle d'îlot de fraîcheur en été.



Bassins filtrants



Projet de plan-guide



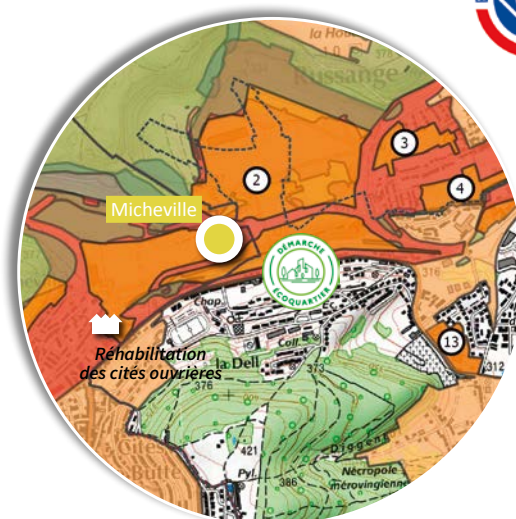
Expérimentation de renaturation des sols

Renaturation des sols

En 2022, l'EPA a été lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Démonstrateurs de la Ville Durable, opéré par la Banque des Territoires et financé par France 2030. Cet AMI participe au financement d'une expérimentation de renaturation des sols de la plateforme haute de Micheville (sols composés de remblais très hétérogènes dont certains pollués). L'EPA teste ainsi des procédés de paysagement valorisant les ressources du site (remblais existants et/ou matériaux inertes stockés présentant un intérêt agro-pédologique, jeunes plants issus de l'Espace Naturel Sensible voisin) afin de limiter au maximum les apports extérieurs et d'améliorer ainsi le bilan carbone de la future opération d'aménagement de la plateforme haute, à coût égal. L'expérimentation a débuté en février 2025 par la plantation de divers végétaux, sur des sols très diversifiés. Une évaluation du dispositif est en cours.

EN RÉSUMÉ

- + de 45** ha de friches industrielles recyclées
- 312** logements construits, dont 235 logements sociaux
- 86** logements en construction
- 1** centre commercial
- 1** caserne de pompiers
- 1,5** km de voies cyclables



RÉDANGE

Les deux ÉcoQuartiers



Rédange La Nock

Situé à proximité immédiate de la frontière franco-luxembourgeoise (à 2km de Belval), cet ancien site de stockage et de valorisation de crasses issues des hauts-fourneaux (jusqu'en 2011) est aujourd'hui non bâti et se compose de prairies et de milieux aquatiques (cours d'eau, mare).

En 2025, l'EPA a approuvé son projet de reconversion urbaine en écoquartier. Urbanisé à 40%, avec une densité d'environ 40 logements/ha, ce projet se distingue par ses ambitions environnementales et écologiques fortes. De plus, il contribuera au développement de la commune en la dotant d'une nouvelle centralité autour d'un groupe scolaire neuf et de son parvis, d'un quartier résidentiel et d'une offre de commerces de proximité.

Rédange Coteau

L'Écoquartier du Coteau continue à prendre son essor. Le projet SNC EcoRed est entré dans une nouvelle phase de travaux de gros œuvre en octobre 2025 avec la mise en construction d'un collectif de 18 logements et de 9 maisons bois (construction hors-site). Le gros œuvre de la future maison de quartier a également été achevé fin 2025.

Tous ces bâtiments ont été conçus dans une démarche de développement durable et de sobriété énergétique. L'EPA continue d'accompagner les promoteurs pour que ces engagements soient respectés.

EN RÉSUMÉ

13 ha de surface totale

1,64 ha de zone humide

Environ 350 logements prévus

BOULANGE

Le Carreau de la Mine



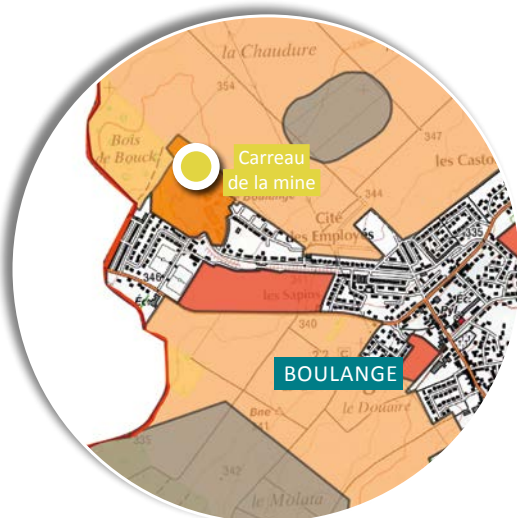
Boulangé figure parmi les communes les plus rurales du territoire, tout en enregistrant une croissance démographique soutenue depuis plusieurs années.

Un projet d'écoquartier est à l'étude sur le site du Carreau de la Mine. Il vise à développer environ 240 logements en deux phases.

EN RÉSUMÉ

Environ 243 logements prévus

8,5 ha de surface totale



LES TERRES ROUGES

Un projet transfrontalier



La croissance démographique du Luxembourg, combinée à une offre de logements insuffisante, génère un report résidentiel vers les territoires frontaliers. Les problématiques transfrontalières sont ainsi déjà bien présentes sur le périmètre de l'OIN.

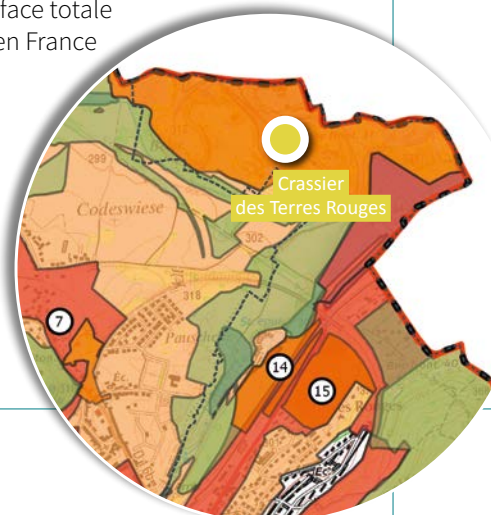
Dans ce contexte, la zone du Crassier des Terres Rouges fait l'objet depuis plusieurs années d'une réflexion commune aux deux côtés de la frontière.

Le 24 octobre 2025, une Convention constitutive d'un groupement de commandes a été signée par : l'EPA, la Ville d'Esch-sur-Alzette, le Ministère luxembourgeois de l'Energie et de l'Aménagement du territoire, ainsi que le groupe ArcelorMittal Real Estate Luxembourg, propriétaire du site. Cette convention a pour objet le lancement d'une étude de faisabilité (prévue en 2026) afin de définir les conditions techniques, financières et juridiques pour la réalisation de ce projet transfrontalier.

EN RÉSUMÉ

72 ha de surface totale
dont les 2/3 en France

1 frontière



L'ACTION DE L'EPA ...

EN QUELQUES CHIFFRES



LOGEMENT

Logements à la ZAC de Cantebonne

84 % de logements collectifs

57 % de surface de plancher en construction bois

Cessions foncières de l'EPA depuis sa création

984 logements environ,
dont **312** logements livrés à fin 2025.

36 % en accession à la propriété

28 % locatifs sociaux

18 % locatifs intermédiaires (incluant LAC)

18 % pour étudiants et jeunes travailleurs

9 projets immobiliers en cours de certification HQE territorialisée



DÉVELOPPEMENT DURABLE, ENVIRONNEMENT

92 % de déchets de chantier valorisés en 2025

Fin 2025, plus de **400** logements en chantier dont :

. environ **80 %** ont un label biosourcé

. environ **30 %** sont en construction bois



Cantebonne

JANVIER



► 29 janvier *
Réunion des maires des communes de l'OIN

MARS

► 13 mars
CA
► 14 mars
Avant-projets des projets d'aménagement du Vallon d'Alzette et du Parc urbain validés.

AVRIL



► 25 avril
Premier Bois posé à Cantebonne pour la construction de 47 logements par ICF Habitat Nord-Est, filiale logement du Groupe SNCF et Les Constructeurs du Bois

JUILLET

► 1^{er} juillet
CA



► 21 juillet
Visite des zones d'expérimentation de renaturation des sols sur la plateforme haute de Micheville

* réunions de concertation du PSO

AOÛT



► 28 août
Première pierre posée à Cantebonne pour la construction de 53 logements passifs par Batigère

SEPTEMBRE

► 17 septembre
Réunion des maires des communes de l'OIN et de la CCPHVA
► 29 septembre *
. Réunion avec les chambres et fédérations professionnelles
. Réunion avec les habitants

OCTOBRE

► 1^{er} octobre *
Réunion avec le GECT Alzette-Belval
► 7 octobre 2025 *
. Réunion avec le SCOT Nord meurthe-et-mosellan
. Réunion avec les habitants
► 10 octobre *
. Réunion avec le SCOTAT
. Réunion avec les habitants
► 23 octobre *



Réunion avec le Ministre du Logement et de l'Aménagement du territoire du Grand-Duché de Luxembourg

► 24 octobre
Signature de la convention constitutive d'un groupement de commandes entre l'EPA, la Ville d'Esch-sur-Alzette, le Ministère luxembourgeois de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire et le groupe Arcelor Mittal Real Estate Luxembourg concernant le Crassier Terres Rouges

DÉC.

► 2 décembre
CA – approbation de la révision du PSO
► 8 décembre
Première pierre de la construction du bâtiment destiné au SDIS 57 à Micheville



EN SAVOIR PLUS



COMPTE DE RÉSULTAT

Résultat net

2023	2024	2025
1,466 M€	1,322 M€	- 0,813 M€

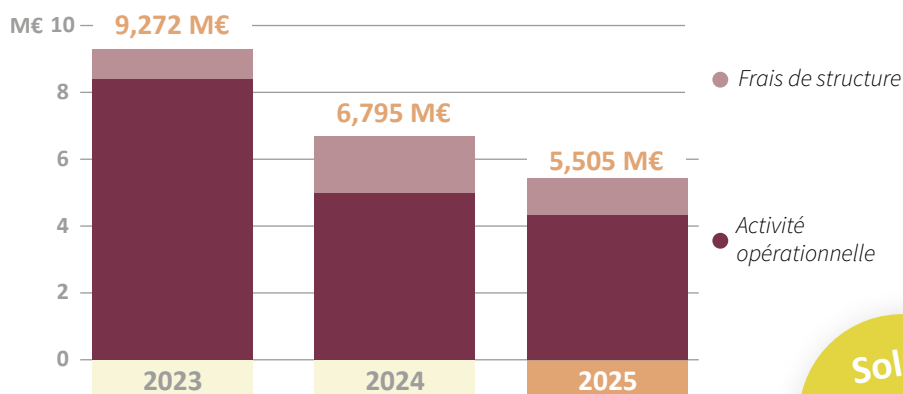
Capacité d'autofinancement (CAF)

2023	2024	2025
-1,038 M€	- 1,857 M€	+ 2,096 M€

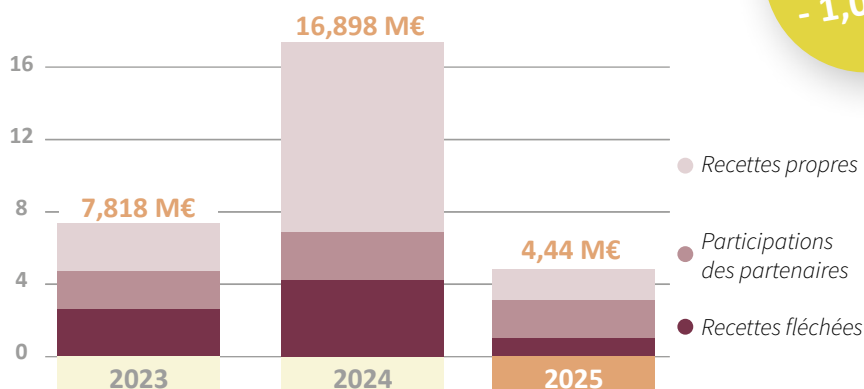
Évolution
sur 3 ans

EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

Dépenses

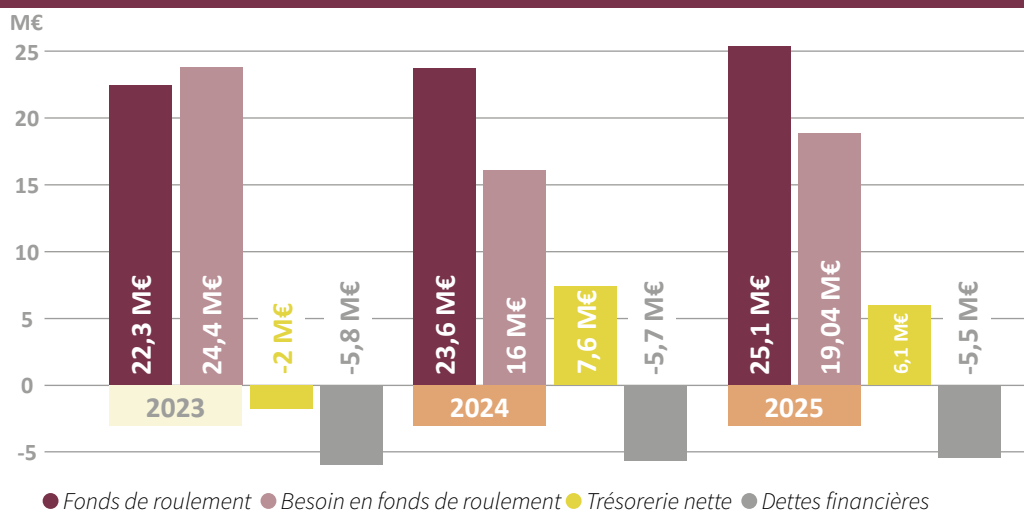


Recettes



Solde
budgétaire
- 1,061 M€

TRÉSORERIE ET EMPRUNT



Effectifs moyens
sur 3 ans :
12,3
salariés

ÉTAT

Titulaires

Pascal BOLOT Préfet de Moselle

Marion VANDEVELDE Adjointe à la sous-directrice de l'aménagement durable, DHUP

David MAZOYER Directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Grand Est

Nathalie LE BOULCH-VILLERS Coordinatrice des politiques publiques, Agence nationale de la cohésion des territoires

Alice GRANDJEAN Directrice du pôle opérations de l'État, DDFiP de Moselle

Suppléants

Isabelle LOREAUX Directrice départementale adjointe des territoires de Meurthe-et-Moselle

Christophe SUCHEL Adjoint au sous-directeur de l'aménagement durable - DHUP

Jennifer MOUY Adjointe au chef du STECCLA - DREAL Grand Est

Nicolas SORNIN-PETIT Chef du pôle interface et contrats territoriaux – Agence nationale de la cohésion des territoires

David CORDEIRO Inspecteur principal des finances publiques, DDFiP de la Moselle

RÉGION GRAND-EST

Titulaires

Franck LEROY Président du conseil régional Grand-Est

Brigitte TORLOTING Vice-présidente du conseil régional Grand-Est

Valérie DEBORD Vice-présidente du conseil régional Grand-Est

Peggy MAZZERO Conseillère régionale Grand-Est

Marie GRILLO Conseillère régionale Grand-Est

Suppléants

Véronique SCHMIT Conseillère régionale Grand-Est

Fabienne BEAUVAIS Conseillère régionale Grand-Est

François WERNER Vice-président du Conseil régional Grand-Est

Catherine BAILLOT Conseillère régionale Grand-Est

Olivier BAUCHAT Conseiller régional Grand-Est

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA MOSELLE

Titulaires

Patrick WEITEN Président du conseil départemental de la Moselle

Alexandra REBSTOCK-PINNA Conseillère départementale de la Moselle

Mathieu WEIS Conseiller départemental de la Moselle

Suppléants

Pierre CUNY Conseiller départemental de la Moselle

Pierre TACCONI Conseiller départemental de la Moselle

Lionel FOURNIER Conseiller départemental de la Moselle

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Titulaires

Chaynesse KHIROUNI Présidente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Présidente du Conseil d'administration de l'EPA

Vincent HAMEN Vice-président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Annie SILVESTRI Vice-présidente du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Suppléants

Anthony CAPS Vice-président du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Sylvie BALON Conseillère départementale de Meurthe-et-Moselle

Bruno TROMBINI Conseiller départemental de Meurthe-et-Moselle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS HAUT VAL D'ALZETTE (CCPHVA)

Titulaires

Patrick RISSER Président de la communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette

Pierrick SPIZAK Maire de Villerupt

Suppléants

Frédéric POKRANDT Conseiller communautaire du Pays Haut Val d'Alzette

PARTICIPANTS DE DROIT

Laurent DEGEZ contrôleur général économique et financier

Jean-Christophe TISSERANT Agent comptable

Philippe DESCHAMPS Sous-Préfet de Thionville

Hélène GERONIMI Sous-Préfète de Briey



Damien NERKOWSKI
Directeur général

PÔLE AMÉNAGEMENT



Svetla HRISTOVA
Directrice de l'aménagement

PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER



Jennifer NAOI-BRACQ
Responsable administratif et financier

PÔLE DÉVELOPPEMENT



Hélène BISAGA
Responsable du développement



Hafsa BENCHERIF
Cheffe de projet



Loïc GRANDGIRARD
Juriste



Maryline DI NARDO
Cheffe de projet



Aurore LOMBARDI
Assistante marchés



Mathieu QUELENNEC
Chef de projet



Sonia PARUS
Assistante administrative



Claire TUTIN
Gestionnaire administratif et financier



EPA
Établissement Public d'Aménagement
d'Alzette-Belval
Le Laboratoire
Rue du Laboratoire – Micheville
57390 AUDUN-LE-TICHE
Tél. 03 83 80 40 22

www.epa-alzette-belval.fr